

SOMMET CITOYEN

Semaine Européenne de la Démocratie Locale 2017

PROPOSITION : Mettre en place un budget participatif

- >>> Budget d'investissement allant progressivement jusqu'à 5 %
- >>> Budget à l'échelle de la ville et non par quartier
- >>> Finalité d'intérêt général (réalisation d'une charte des projets budget participatif)
- >>> Accompagnement au montage de projets par les services municipaux
- >>> Pré hiérarchisation des projets par internet puis vote physique

ATELIER : Atelier 1 « Budget participatif »

CLASSEMENT : 4^{ème}

Modalités envisagées

- Projets de toutes natures, pas de thématiques particulières
- Accompagnement au montage de projets par les services municipaux
- Accompagnement pédagogique pour les habitants pour informer et sensibiliser au BP notamment par le biais de la plateforme numérique (réduire la fracture numérique d'usage)
- Pré hiérarchisation des projets par internet MAIS importance du vote physique

Mise en œuvre

- Mise en route et réalisation des projets retenus dans maximum les deux années suivantes afin de garder une cohérence entre les projets retenus et leur réalisation dans le temps.
- Les projets sont des projets d'habitants et/ ou collectifs d'habitants et non des projets d'associations.
- Les porteurs de projets ne sont pas propriétaires de leurs projets. Chacun peut s'adjoindre au montage de projet.
- Un comité de suivi des projets pourrait voir le jour, regroupant des habitants volontaires, des techniciens spécialisés et des élus en charge de la thématique.